Inventaire du colis des fêtes de fin d'année 2023

NOM – prénom – N° d'écrou :

Nom et prénom du déposant : Permis de visite : OUI NON

Date de la remise : Si absence de permis de visite, y a-t-il autorisation de la Direction ?: OUI NON

Signature :

Le nom et le numéro d'écrou de la personne détenue doivent figurer sur le colis.

DÉSIGNATION	QUANTITÉ/POIDS	DESIGNATION	QUANTITÉ/ POIDS
POIDS TOTAL :		Validation du surveillant :	

Le poids total du colis (transmis exclusivement en un seul paquet) ne doit pas dépasser **5 Kg**.
Tout colis dont le contenu est non autorisé sera refusé.

Sont interdits :
Paquet cadeaux – plantes – animaux - emballages en aluminium - liens métalliques - récipients en métal - bocaux en verre – boissons - produits frais – viande – crustacés – huîtres – médicaments – seringues – stupéfiants – tabac - produits d'hygiène – argent – bijoux - objets tranchants - téléphones portables - matériel informatique et connectique -

Sont autorisés :
Nécessaire de correspondance – livres – agenda - linge de toilette – photos - dessins d'enfants - produits alimentaires dont la durée de conservation excède 24h - les aliments emballés dans des boites en plastique transparent, ou des sachets plastiques -

Nom et prénom
de la personne détenue :
Ecrou :
date de la remise : **Signature de l'agent**
Signature : **remettant le colis :**